

L'estimation des frais pour l'année scolaire 2026-2027

	M1	M2	M3	P1	P2	P3	P4	P5	P6
Frais obligatoires									
Surveillance du temps de midi	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €
Piscine				99 €	99 €	90 €	90 €	90 €	90 €
Activités culturelles, sportives	56 €	56 €	56 €	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €
Activités extérieures et classes de dépaysement	/	/	/	100 €	100 €	250 €	250 €	100	250 €
Epargne classes de montagne							600 €		
TOTAL	106 €	106 €	106 €	309 €	309 €	450 €	1050 €	300 €	450 €
Frais facultatifs									
Abonnement revues	/	/	/	/	/	/	/	/	/
TOTAL ANNUEL	106 €	106 €	106 €	309 €	309 €	450 €	1050 €	300 €	450 €

Services proposés en dehors des missions d'enseignement

- Une quote-part est demandée aux parents pour la surveillance des temps de midi.
- L'école propose un service de repas chauds et/ou du potage.
- Promosport organise l'accueil extrascolaire qui comprend la garderie, des activités thématiques et l'étude.

Le paiement des différents frais et services payants

- Chaque mois, les familles reçoivent, par mail, la note de frais comptabilisant les coûts liés à la piscine, aux excursions, aux classes de dépaysement ou au théâtre. Le coût de la surveillance des temps de midi, des repas chauds et du potage sera également comptabilisé sur la note de frais du mois.
 - Exemple : la facture envoyée début janvier reprendra les repas chauds de janvier pour les familles concernées.
 - La participation pour la surveillance des temps de midi sera facturée en deux fois.
- Sur chaque note de frais seront indiqués le numéro de compte bancaire de l'école et une communication.
- En cas de difficultés financières, la direction reste à votre disposition.

Le coût de la surveillance des temps de midi

- Les enseignants continueront à assurer la surveillance des repas (pique-nique) en classe.
- Mme Aline, Mme Sadia et 2 moniteurs de Promosport seront les référents dans les cours de récréation.
 - ⇒ Nous demandons une participation financière de 0,35 €/jour/enfant, soit 50 € annuellement, payable en deux tranches.
 - ⇒ Les frais réclamés pendant le temps de midi peuvent faire l'objet d'une déduction fiscale dans le chef des parents.

Le prix des repas chauds et du potage

- Un repas complet (potage compris) en primaire coûte 5,50 €.
- Un repas complet (potage compris) en maternelle coûte 5 €.
- Le potage coûte 0,50 € par jour.
- Remboursement uniquement en cas de maladie à partir du 4^{ème} jour. A signaler au secrétariat, oralement ou par mail.

Le coût l'accueil extrascolaire

- La garderie fermera ses portes à 18h.
- C'est payant à la minute, voir le livret de notre école sur le site de Promosport.
- Promosport envoie une facture chaque mois aux parents.
- Les frais réclamés pendant ce temps extrascolaire peuvent faire l'objet d'une déduction fiscale dans le chef des parents.